LES

CAHIERS

de la FONDATION Adrienne et Pierre SOMMER

5

LE CHIEN, UN ACTEUR MAJEUR EN MÉDIATION ANIMALE

FONDATION A et P SOMMER
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

L'ACTION DE LA FONDATION ADRIENNE ET PIERRE SOMMER

© Cluzeau /C. Scheibling / MJC Montélimar / La ferme de Nat / Ministère de la Justice

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer est aujourd'hui, en France, la seule organisation à but non lucratif, privée et indépendante qui soutient le développement de la médiation animale, pratique fondée sur les interactions positives entre l'humain et l'animal domestique ou familier.

La Fondation apporte son aide à l'action des professionnels du secteur éducatif, sanitaire, social ou judiciaire, dans leurs différents champs d'intervention. Au cours des 15 dernières années, elle a soutenu, initié ou coproduit plus de 700 programmes à travers la France pour un montant total de plus de 7 millions d'euros.

Avec l'animal, vers la vie.

www.fondation-apsommer.org

© Fondation A et P Sommer

AVANT-PROPOS

Loïc Dombreval, député des Alpes-Maritimes,
Président du groupe d'étude « Condition animale » de l'Assemblée Nationale.

Ce cahier de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer rend un hommage mérité au rôle déterminant que joue le chien en tant que médiateur. Quand on parle du chien et plus généralement de l'animal de compagnie, on perçoit encore trop souvent une forme d'ironie, de condescendance voire de mépris sur tous les apports positifs que la présence animale peut procurer. Or, je suis intimement convaincu du bénéfice réciproque que l'homme et l'animal peuvent tirer de leur relation.

À de multiples égards, notre bien-être en tant qu'être humain est lié au bien-être animal. C'est ce que les Anglo-saxons appellent le One Welfare[1]. Les actions qui sont présentées dans ce cahier viennent étayer cette réflexion et légitimer les bienfaits de la relation Homme-Animal.

Je me réjouis que, grâce aux actions d'ONG et de Fondations à l'instar de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, la médiation animale soit aujourd'hui une discipline largement pratiquée. Une démarche que s'approprient les professionnels des domaines de la santé, du social, de l'éducation et de la justice.

C'est pourquoi tous les députés et sénateurs sensibles à la question de l'animal doivent se faire les promoteurs de la médiation animale. À chaque fois qu'il y a un être humain en situation de faiblesse, quelle qu'en soit la raison, nous devrions étudier si l'animal peut aider à une réinsertion ou un mieux-être. En tant que législateurs, nous devons nous emparer de cette question pour faciliter et renforcer le rôle de l'animal dans l'accompagnement des personnes.

1. Le concept One Welfare associe bien-être animal, bien-être humain et environnement.

© Fondation A et P Sommer

INTRODUCTION

Marie-Claude Lebret
Fondatrice de l'association Handi'Chiens

Depuis 30 ans, l'association Handi'Chiens forme puis remet gratuitement des chiens éduqués à différents bénéficiaires : personnes en situation de handicap, parents d'enfants polyhandicapés, trisomiques ou atteints de troubles autistiques, personnes épileptiques. Plus de 2300 chiens ont été formés en trois décennies, dont 320 chiens d'accompagnement social confiés aux responsables d'établissements médico-sociaux.

Ces chiens suivent tous le même parcours et reçoivent la même éducation de base. Si on leur inculque d'avoir le même comportement dans différentes situations de vie quotidienne, c'est leur caractère qui les oriente dans une direction ou une autre : chien d'assistance, d'éveil, d'accompagnement social, d'alerte de détection des crises d'épilepsie, d'assistance judiciaire.

L'association a un objectif double : l'autonomie de la personne et le bien-être du chien. Le chien est l'élément central de la rencontre. Rien ne fonctionne sans une relation de complicité. C'est pourquoi la priorité est de veiller constamment au bien-être émotionnel et physique de tous les partenaires en présence.

Il est inenvisageable de faire vivre aux chiens des séances trop longues ou de les forcer s'ils n'ont pas envie de prendre part à telle ou telle activité. Une bonne connaissance des besoins de l'animal permet d'anticiper des situations délicates. Nous préconisons qu'une charte de vie en groupe et de bonne cohabitation avec l'animal soit établie et respectée dans les différentes structures.

Les référents d'établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires reçoivent une formation centrée sur la connaissance du chien et la pratique d'activités avec les résidents concernés. Cette connaissance du chien est essentielle. Qu'il vise un but thérapeutique, éducatif ou social, le programme doit être régulièrement évalué – et parfois réajusté – en fonction des bénéficiaires, des équipes et du bien-être du chien. C'est ainsi que l'activité de médiation peut être profitable à tout le monde et pérenne.

Pour défendre de tels projets, le soutien de partenaires est indispensable. En cette année où nous célébrons le trentième anniversaire de Handi'Chiens, je tiens à remercier la Fondation Adrienne et Pierre Sommer et son Président, Guy Courtois qui m'a toujours soutenue financièrement et moralement durant ce long et passionnant parcours.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

Loïc Dombreval, Député des Alpes-Maritimes 1

INTRODUCTION

Marie-Claude Lebret, Fondatrice Association Handi'Chiens 2

1 – MÉDIATION CANINE : QUEL RÔLE POUR LE CHIEN ?

Qu'appelle-t-on médiation animale ? 7-8

Chien d'assistance, chien médiateur : quelles différences ? 9

2 – PANORAMA D'ACTIONS DE MÉDIATION CANINE

Témoignage Robert Kohler,
Maison de retraite La Roselière (Kunheim) 12-13

Témoignage Danièle Berthelot, psychomotricienne intervenant
avec ses chiens en service de soins palliatifs (Pau) 14-15

Témoignage William Lambiotte, infirmier « cynothérapeutique »
au CH Philippe Pinel (Amiens) 16-17

Témoignage Anne Grisel, enseignante spécialisée et intervenante
en médiation animale (Cherbourg) 18-19

Témoignage Emmanuel Doumalin, directeur Umanima,
programme en milieu carcéral (Rennes) 21-22

Témoignage Cindy Grosse, éducatrice spécialisée intervenante
en médiation animale, CAARUD La Parenthèse (Amiens) 23-24

Témoignage Guillaume Petit, présence de chiens en service
de réanimation, (Hôpital Edouard Herriot Lyon) 25-26

Témoignage Claire Philippe-Peyroutet,
Médiation animale et vétérinaires (Pau) 27-28

Témoignage Florian Auffret, éducateur de Lol,
1er chien d'assistance judiciaire en France (Cahors) 29-30

3 – COMMENT SE FORMER EN TANT QUE PROFESSIONNEL ? COMMENT METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE MÉDIATION ANIMALE AVEC LE CHIEN ?

Questions à se poser pour choisir une formation 33

Formation en médiation canine 34

Interview Claire Beaudenon, en charge du suivi de la formation de praticien
en médiation canine d'Erasme (Toulouse) 35

Se poser les bonnes questions pour construire un programme
Comment le réaliser ? Comment le financer ? 36-37

4 – LE CHIEN : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Quelques notions d'éthologie 40-41

Les bases de l'éducation canine 42-43

Témoignage Alain Lambert, éducateur canin 43

CONCLUSION

Guy Courtois, Président de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer 45

Ressources 46-47

© Fondation A et P Sommer

© Fondation A et P Sommer

© Fondation A et P Sommer

1

MÉDIATION CANINE : QUEL RÔLE POUR LE CHIEN ?

Qu'appelle-t-on médiation animale ?

Si différentes définitions existent et circulent, la Fondation Adrienne et Pierre Sommer retient celle-ci pour désigner cette relation très spécifique : **la médiation animale est la mise en relation intentionnelle entre l'humain et l'animal domestique dans le cadre d'un programme social, thérapeutique ou éducatif, dans l'intérêt de l'un et le respect de l'autre. Ainsi, les actions de médiation animale conjuguent la mise en valeur des capacités d'aide de l'animal et la qualité de la relation nouée entre l'animal et l'humain.**

Quels sont les objectifs de la médiation animale ?

Les relations homme-animal entrent dans le cadre des thérapies non-médicamenteuses telles que la Haute Autorité de Santé (HAS) les a définies. Elles n'ont pas vocation à se substituer aux traitements médicamenteux notamment pour les pathologies physiques ou psychiques lourdes. La médiation animale peut être ainsi associée en renfort à certaines prescriptions médicamenteuses ou être pratiquée seule en lien avec des approches médicales et paramédicales.

L'objectif est de renforcer et compléter l'action entreprise par les soignants, travailleurs sociaux ou psychologues à destination de personnes confrontées à des handicaps sociaux, physiques, mentaux, sensoriels ou psychiques. La qualité de l'apport de l'animal dans un programme de prise en charge menée par un tiers expérimenté dépend de la pertinence des objectifs et des moyens permettant d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer l'action entreprise.

Quelle place pour le chien ?

Depuis les débuts de la médiation animale dans les années 1970, le chien a toujours été le médiateur privilégié. Ses qualités et sa proximité avec l'humain depuis des millénaires font de lui le parfait partenaire pour initier des actions de médiation pérennes et bénéfiques.

Les spécificités du chien

Le chien possède des qualités qui vont être utilisées voire valorisées dans un cadre thérapeutique, social ou éducatif précis.

© Fondation A et P Sommer

Citons : la sociabilité, l'attirance pour l'humain, l'adaptabilité à de très nombreuses situations surtout si on l'y habitue dès son plus jeune âge, l'absence d'agressivité, le dynamisme, la sensibilité, l'écoute, l'attention et d'exceptionnelles capacités cognitives.

Le chien ne juge pas, aide à sortir de l'isolement, de la solitude, apporte chaleur et réconfort. Il permet à l'enfant ou à l'adulte d'être valorisé, de retrouver confiance en lui ou de canaliser ses émotions. Il est aussi un support de communication qui aide à entrer en contact plus facilement avec un tiers.

Quels types de publics peuvent être concernés ?

- Personnes avec un handicap moteur ou mental
- Personnes âgées, avec troubles cognitifs
- Personnes hospitalisées
- Enfants et adolescents en danger (Aide sociale à l'enfance (ASE), Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
- Enfants scolaires et parascolaires en difficulté
- Personnes avec des problématiques d'addictions
- Personnes sans domicile
- Personnes en milieu carcéral

Quelles structures ?

- Établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (EPHAD, IME, MAS etc...)
- Lieux de vies conventionnés (ASE, PJJ), Centres Éducatif Fermé ou Renforcé,
- Écoles en zones d'éducation prioritaires (Réseau d'éducation prioritaire, Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, etc.)
- Centres de loisirs (avec ou sans hébergement)
- Centres sociaux
- Établissements pénitentiaires

© Fondation A et P Sommer

Chien d'assistance, chien médiateur : quelles différences ? [1]

Si leur parcours, notamment éducatif, diverge, les chiens d'assistance pour personnes en situation de handicap (physique ou visuel) et les chiens médiateurs se rejoignent sur un point : il s'agit de chien dont l'action est tournée vers l'aide à la personne.

• Les chiens d'assistance et chiens guides

Ces chiens sont issus d'élevages sélectionnés pour garantir des qualités physiques et comportementales. Ils sont formés par des associations de professionnels canins avec le concours de bénévoles.

Les chiens doivent être capables de répondre à un nombre d'actions très précises à exécuter sur commande. Leur éducation est précédée d'une pré-éducation en famille d'accueil. Leur mission, favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap.

• Les chiens de médiation

Ces chiens évoluent dans le milieu médico-social. Ils accompagnent des professionnels tels que des infirmiers, éducateurs spécialisés, psychologues, ergothérapeutes.

Les chiens doivent être capables de s'adapter aux différentes actions à visée thérapeutique, sociale ou éducative menées au sein des établissements. Ils sont sélectionnés pour leur savoir-être relationnel.

A NOTER

L'accès aux transports, aux lieux ouverts au public et aux lieux d'activité professionnelle ou éducative est autorisé aux chiens guides d'aveugle et aux chiens d'assistance quand ils se trouvent avec leur maître ou avec la personne chargée de leur éducation. L'accès des chiens de médiation à des établissements médico-sociaux est soumis à l'autorisation de la direction.

1. Source : https://www.canidea.fr/

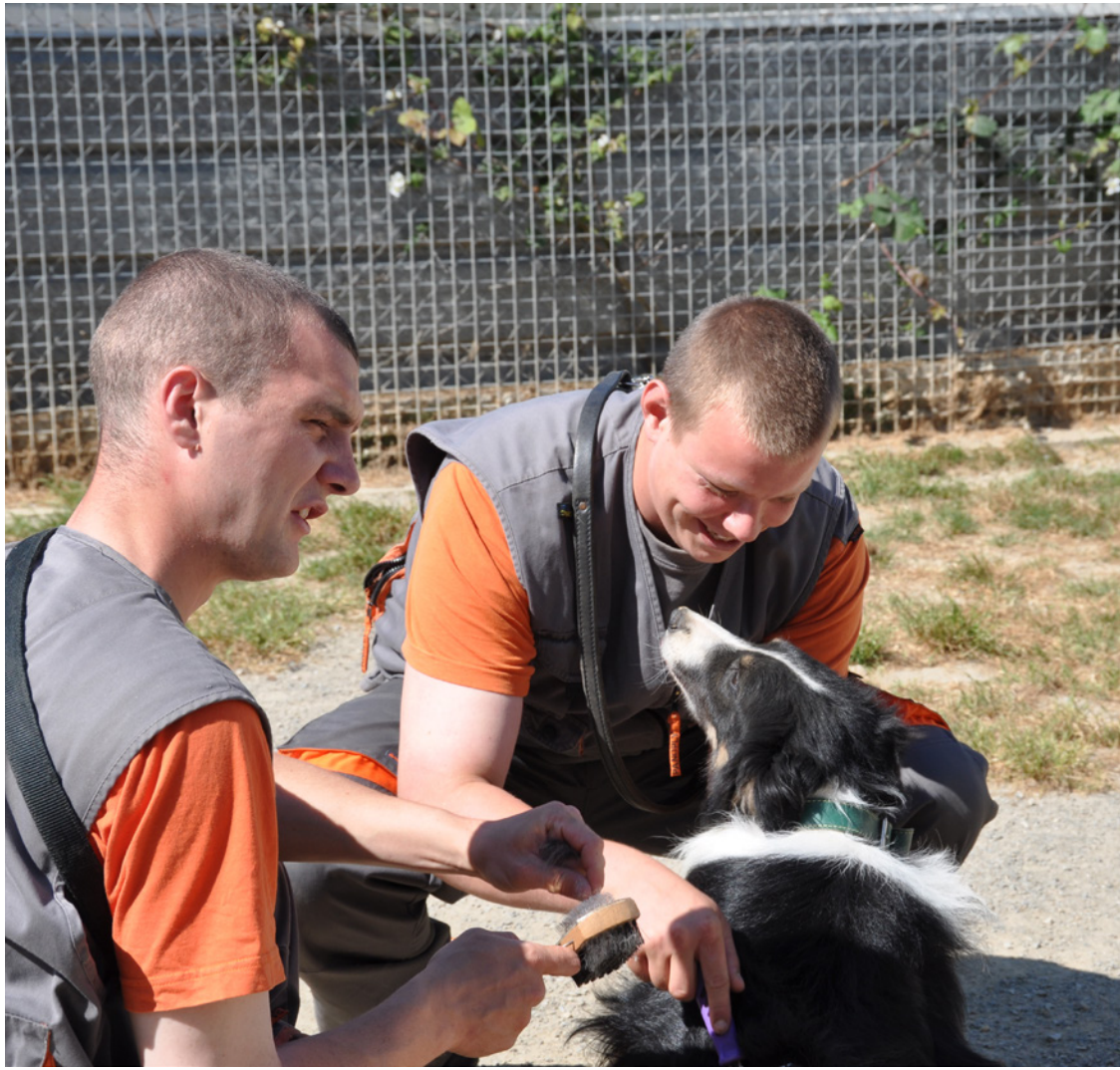

© Fondation A et P Sommer

© Fondation A et P Sommer

2

PANORAMA D'ACTIONS DE MÉDIATION CANINE

« Passion a révolutionné en profondeur le fonctionnement de la Roselière »

En 2000, Robert Kohler, directeur de l'EHPAD La Roselière à Kunheim a été l'un des premiers directeurs à introduire un chien dit « d'accompagnement social » dans une maison de retraite en Alsace. Depuis 2017, il est également président de l'association Handi'Chiens.

« Tout est parti d'un membre de notre conseil d'administration, Patrick Behra, lui-même famille d'accueil de l'association Handi'Chiens. Il venait à la Roselière avec ses futurs chiens d'assistance. Un jour, il m'a suggéré l'introduction d'un chien, convaincu des bienfaits de la présence animale sur les résidents. Je me souviens lui avoir répondu : "je vais y réfléchir", par politesse. Mais au fond de moi, j'étais convaincu que c'était impossible ! Pensez donc : un chien dans un établissement médico-social ? À l'époque dans le secteur des soins, nous étions tellement formatés hygiène que faire rentrer un animal relevait de l'interdit le plus strict.

Nous partions de zéro

Mais en observant bien les réactions des résidents, j'ai vite vu l'intérêt que suscitaient les chiens de Patrick Behra. Pas un résident ne restait dans sa chambre le jour où ils venaient. Je me souviens d'un monsieur totalement replié sur lui-même qui s'est remis à parler.

Cela a suscité ma curiosité, mais rien n'était gagné. J'ai vu tout de suite les difficultés d'un tel projet. Il fallait convaincre les membres du Conseil d'Administration, les autorités de tutelle, le personnel, les familles. Ces dernières étaient partantes, car beaucoup de résidents avait eu des animaux. J'ai même appris que deux d'entre eux avaient été contraints de les euthanasier avant d'entrer à La Roselière ! Comme tout était à construire, je me suis dirigé tout naturellement vers Marie-Claude Lebret, la fondatrice de Handi'Chiens. En 2000, Passion, un labrador, a été le premier chien d'accompagnement social confié à un référent, en l'occurrence moi, en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes. C'était la première introduction d'un chien Handi'Chiens dans une structure médico-sociale en Alsace.

L'un des 1er directeurs d'une structure médico-sociale à suivre un stage Handi'Chiens

J'ai suivi un stage de 15 jours à Handi'Chiens. On m'a appris à utiliser le chien de la même manière qu'une personne en fauteuil. Je n'ai d'ailleurs pas quitté le fauteuil roulant pendant 15 jours. Ça m'a ouvert un autre regard sur le handicap. Ensuite, d'autres personnes de l'équipe ont été formées. Une résidente, Gabrielle, s'est proposée pour devenir une des référentes de Passion. Cette responsabilité a transformé toute sa fin de vie. L'arrivée de Passion a métamorphosé notre établissement. Les médias ont commencé à s'intéresser à nous. Le plus étonnant est que les journalistes demandaient à nous rencontrer, attirés par la présence du chien, et sur place, ce sont les conditions de vie des personnes âgées en établissement qu'ils ont découvertes !

Un projet d'établissement global

Quand j'ai vu combien la présence du chien facilitait pas mal de situations, permettait aux soignants d'aller à l'essentiel de leur métier et faisait gagner du temps dans l'accompagnement des soins, j'ai eu envie de me battre pour que d'autres directeurs d'établissement suivent notre exemple. C'est ainsi qu'en 2018, la Roselière est devenue un centre de formation Handi'Chiens à part entière. Nous formons les futurs référents de chiens d'accompagnement social en conditions réelles. Nous remettons chaque année une trentaine de chiens. Les demandes explosent. La présence des chiens fait partie d'un projet d'établissement global. Tout le monde est partie prenante.

Dans une époque où l'on se plaint de manque de moyens, le chien est vecteur d'économie en matière de santé. Si les premières questions sont « qui va ramasser ? », « qui va sortir le chien ? », quand l'animal vit à demeure, sa présence apporte tellement aux résidents et au personnel que plus personne ne se pose la question ! Nous avons bravé les interdits sur la présence animale. Nous nous sommes donné les moyens de faire autre chose. L'avenir était dans l'innovation. Passion a révolutionné en profondeur le fonctionnement de la Roselière et la place du chien en établissement médico-social. »

À savoir

Robert Kohler est un pionnier de la médiation animale en établissement d'accueil pour personnes âgées. En 2005 et 2010, il a mené deux enquêtes visant à connaître la réalité de la présence animale en milieu institutionnel soutenues par la Fondation A et P Sommer.
Un ouvrage, *État des lieux de la médiation animale dans les maisons de retraite* (2012), rend compte des résultats de ces enquêtes et recense les bonnes pratiques. Le projet d'une nouvelle enquête est en cours de concrétisation.

Les journalistes demandaient à nous rencontrer, attirés par la présence du chien. Et sur place, ce sont les conditions de vie des personnes âgées en établissement qu'ils ont découvertes !

© Fondation A et P Sommer
© Fondation A et P Sommer

Le chien est un facilitateur de l'expression émotionnelle

Psychomotricienne, comportementaliste canin, Danièle Berthelot intervient avec ses chiens à l'EHPAD Tiers Temps à Pau et dans l'Unité de Soins Palliatifs (USP) du Centre hospitalier de Pau. Depuis plus de quinze ans, elle associe le chien à sa pratique.

« C'est l'observation des enfants qui a déclenché mon envie de travailler avec des chiens. Je les regardais évoluer avec un chien sur un terrain d'agility et me suis fait la réflexion qu'un tel terrain était en fait une salle de psychomotricité à ciel ouvert. Vu l'attirance des enfants à l'égard des chiens, il me sembla donc une évidence d'introduire le chien à ma pratique psychomotrice. Ce dernier enrichit la communication non-verbale et incite les enfants à se mobiliser et aller vers l'autre. J'ai cherché à me former, à éduquer mon chien, mais les méthodes coercitives à cette époque de certains clubs ne me convenaient pas. J'ai donc orienté mes recherches vers l'éthologie. Comprendre le comportement du chien pour ajuster mes objectifs thérapeutiques était un préalable indispensable à la mise en place d'un projet de « canithérapie psychomotrice ».

Mon idée était d'utiliser les chiens comme médiateurs dans l'accompagnement en psychomotricité auprès de personnes âgées, d'enfants, d'adolescents et d'adultes souffrant de pathologies psychiques et/ou physiques. La base de mon questionnement : « Un animal peut-il nous aider à mieux communiquer ? »

Une canithérapie psychomotrice

J'ai travaillé avec mes chiens dans différents établissements. Mes projets ont été soutenus par des médecins gériatres, notamment dans des structures recevant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Le chien se révèle un formidable facilitateur d'expression émotionnelle. Il permet l'expression de la sensibilité de la personne, souvent enfouie par le contexte de l'institution dans laquelle elle vit. Cette approche psychomotrice facilitée par le chien s'inscrit dans les objectifs thérapeutiques de toute l'équipe soignante comme dans le projet de vie de chaque personne participante.

Aujourd'hui, j'interviens aussi dans l'unité de soins palliatifs (USP) du Centre hospitalier de Pau. C'est un projet de soins à part entière. C'est novateur et comme chaque fois, on ne parvient à concrétiser un projet que lorsque la direction, mais aussi la totalité de l'équipe soignante sont convaincues de sa pertinence. Après, tout reste à construire avec le patient et ses proches parfois.

© Fondation A et P Sommer

Le chien s'impose par sa présence rassurante

J'y suis allée progressivement, et le chien a peu à peu pris sa place au sein de l'USP. Au début, quelques familles étaient surprises, mais le chien s'impose toujours par sa présence rassurante. J'ai l'impression qu'il perçoit très bien que nous évoluons dans un service où la vie et la mort sont très présentes. Que savons-nous vraiment de ce que perçoivent nos chiens à ce sujet ? J'observe, je reste toujours à l'écoute de ce que manifeste mes animaux. Si je perçois une réticence, je n'insiste pas.

Il est souvent surprenant de constater que la présence du chien permet d'aborder l'accompagnement de fin de vie sans tabou, parce que le patient est centré sur l'animal. Parfois, j'assiste à de longs échanges non-verbaux, de longs regards qui n'appartiennent qu'à ce binôme patient-chien. Nous avons beaucoup à apprendre de ce qui se dit au-delà des mots. »

La médiation canine est un projet de soins à part entière.

© Fondation A et P Sommer

Mes chiennes font naître l'apaisement

Initiative soutenue par la Fondation en 2012
Lauréat Coups de Cœur de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer - Lauriers de la Fondation de France 2012 ; Trophée 2018 des Lauréats de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer

William Lambiotte est infirmier cynothérapeute au Centre Hospitalier Philippe Pinel à Amiens. Depuis 2010, sa double compétence d'infirmier psychiatrique et d'éducateur canin comportementaliste lui a permis d'intégrer la médiation animale dans l'organisation des soins.

« Ce projet est né de mon expérience personnelle. Les chiens ont toujours fait partie de ma vie. J'ai débuté comme maître-chien à l'Organisation des Nations Unis. Ensuite, parallèlement à mon métier d'infirmier psychiatrique, je suis devenu éducateur canin comportementaliste. Un jour, en observant les interactions entre les propriétaires de chien et leur animal, je me suis demandé ce que produirait la mise en relation de chiens équilibrés avec des personnes atteintes de maladies mentales. Leur présence permettrait-elle à des personnes atteintes de pathologies lourdes d'aller mieux ?

Deux années de préparation

Créer une activité de médiation canine au sein d'un hôpital psychiatrique ne s'est pas fait du jour au lendemain. Aucune initiative de la sorte n'avait jamais été mise en place en milieu hospitalier. Deux années de préparation ont été nécessaires. J'ai beaucoup lu et je me suis beaucoup documenté sur la médiation animale.

Je savais que pour faire accepter mon projet par les responsables de l'hôpital en dépit de toutes les contraintes inhérentes à l'introduction de chiens dans un centre hospitalier, il fallait tout verrouiller. Notamment du point de vue de l'hygiène et la sécurité sanitaire. Il a été complexe de modifier le règlement intérieur pour autoriser l'accès des chiens aux locaux et concevoir un protocole d'hygiène spécifique. Et aussi de faire accepter qu'un membre du personnel soignant soit détaché de son service pour se consacrer à cette activité.

Convaincre les médecins réfractaires

Il restait à convaincre les médecins réfractaires, les « cyno-sceptiques » comme je les ai baptisés ! J'ai élaboré une communication interne destinée aux médecins et aux équipes de l'hôpital pour gagner leur adhésion au projet. Aujourd'hui, 65 médecins psychiatres prescrivent régulièrement des séances de cynothérapie adaptées au projet de soins de chaque patient.

© Fondation A et P Sommer

Mes chiennes (Evie et Fatou, deux cavaliers King Charles, Zoé, une golden retriever et Louna, une berger allemand) sont des médiateurs, des « faiseuses de miracles » comme l'ont dit joliment certains médecins. Elles apaisent, libèrent les émotions, désamorcent les tensions. Pour certaines personnes hospitalisées depuis de nombreuses années, elles sont un élément sécurisant dans un environnement très anxiogène. Nous constatons un effet globalement antidépresseur, une diminution du stress, une réadaptation progressive à la vie sociale.

Atteindre des objectifs thérapeutiques

Des patients qui ne reconnaissent plus leur propre famille se souviennent du nom de mes chiennes et certaines personnes désorientées, sans repères, savent que "mercredi, c'est le jour des chiens". Comment ne pas être impressionné par de tels résultats ? Les interactions entre les patients et les chiens permettent d'atteindre des objectifs thérapeutiques définis avec les équipes soignantes. Les séances sont la plupart du temps individuelles, mais je propose aussi des séances collectives.

J'ai accueilli beaucoup de stagiaires depuis que j'ai commencé la médiation canine dans mon unité. J'ai toujours ouvert ma porte avec joie. Certains avaient l'intention à leur tour de mettre en place un projet de médiation animale et voulaient voir comment cela se déroulait au centre hospitalier Philippe Pinel. C'est bien, mais peu de ces personnes à l'arrivée sont parvenues à construire quelque chose d'abouti. La première condition pour qu'une initiative voit le jour est que l'établissement vous fasse confiance. Il faut être capable de gérer les chiens et les patients. Une grande part d'initiative personnelle est indispensable à la réussite du projet. »

À savoir

Le Centre Hospitalier Esquirol de Limoges est le deuxième établissement français à détacher un soignant à temps complet pour la pratique de la médiation animale. Depuis février 2017, Céline Courbet, infirmière psychiatrique et intervenante en médiation animale intervient avec les chiennes Izy et Véga sur prescription médicale avec des objectifs définis, en individuel ou en groupe, pour les patients hospitalisés ou pour un suivi de patients en ambulatoire.

« Aujourd'hui, 65 médecins psychiatres prescrivent régulièrement des séances de cynothérapie adaptées au projet de soins de chaque patient. »

© Fondation A et P Sommer

Le chien est un être privilégié pour se reconnecter avec ses émotions

Initiative soutenue par la Fondation en 2019

Anne Grisel est enseignante spécialisée et intervenante en médiation animale à Cherbourg en école élémentaire et en établissements médico-sociaux. Elle a créé « Mon animal m'a dit » et propose des séances individuelles ou collectives avec trois chiens de race golden retriever et un chat.

« J'ai toujours été proche des animaux. J'ai grandi avec des chiens. Enseignante, c'est d'abord avec mes propres enfants que j'ai constaté les bienfaits de l'animal de compagnie. L'intérêt de vivre avec un animal, l'animal qui apaise, qui redonne confiance à l'enfant qui grandit.

En 2006, je me suis spécialisée pour enseigner à des enfants présentant des troubles des fonctions cognitives. J'ai travaillé dans différents dispositifs et structures scolaires pour enfants en situation de handicap. J'ai pris conscience de l'aide que l'animal pouvait apporter aux enfants en difficulté en travaillant pendant quelques années à l'Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique (ITEP) de Querqueville avec des jeunes de 6 à 12 ans. De temps en temps, j'emmenais le chien de la famille et je voyais l'impact que sa seule présence pouvait avoir sur la concentration des jeunes. On gagnait parfois des semaines de travail grâce au climat de confiance que le chien instaurait.

Un environnement propice pour aborder des sujets délicats

En 2013, je me suis formée à la relation d'aide par la médiation animale à la faculté de médecine de Clermont Ferrand. J'ai mis en pratique ce que j'avais appris avec ces jeunes souffrant de troubles du comportement. Le travail notamment avec mes chiens leur a été très positif. L'animal apporte du bien-être, du réconfort, de la sécurité et crée ainsi un environnement propice pour aborder des sujets délicats.

A travers son propre langage, l'animal nous parle sans aucun jugement et dans sa bienveillance naturelle. Il a souvent plein de choses à nous dire. Il nous oblige à nous reconnecter à nos émotions quand nous sommes en interaction avec lui. Il est possible de travailler sur des objectifs très précis. J'enseigne à des enfants qui refusent bien souvent les apprentissages, car ils les ressentent comme un stress. Or quand le chien vient vers eux, ils s'apaisent et peuvent enfin se concentrer et écouter.

© Fondation A et P Sommer

Des enfants plus disponibles pour les apprentissages

Forte de ce constat sur l'amélioration du climat de travail, j'ai souhaité tester en milieu ordinaire. J'ai monté un projet avec l'école Les Courlis de Querqueville avec l'objectif d'améliorer le climat de travail dans chaque classe en développant l'intelligence émotionnelle des enfants par des séances de médiation canine.

L'idée est de retrouver du bien-être et de la sérénité pour travailler, de mettre en place une progression d'éducation émotionnelle du CP au CM2, de développer une meilleure relation entre les enfants, et avec les adultes, et de permettre au final aux enfants d'être plus disponibles aux apprentissages.

Acquérir une maturité émotionnelle est un des facteurs essentiels pour améliorer le climat scolaire. La médiation animale se révèle un outil très efficace pour aider certains enfants à se réconcilier avec l'école, à comprendre ce qu'est « apprendre » et le dédramatiser. A mieux se connaître également, dans ses potentiels et ses difficultés. Les enfants progressent différemment, toujours à leur rythme, soutenus par l'animal dans une ambiance de confiance et de plaisir. »

À savoir

Selon une définition de 1997, l'intelligence émotionnelle désigne « l'habileté à percevoir et à exprimer les émotions, à les intégrer pour faciliter la pensée, à comprendre et à raisonner avec les émotions, ainsi qu'à réguler les émotions chez soi et chez les autres ».

« L'animal est un être sensible qui nous apporte beaucoup par son langage qui est avant tout un langage émotionnel. »

© Fondation A et P Sommer

Le chien est un facilitateur d'échanges

Initiative soutenue par la Fondation en 2011 et 2014

Emmanuel Doumalin est fondateur et directeur de Umanima, une association professionnelle de médiation par l'animal créée en 2009. Basée à Saint-Gilles, elle intervient dans le Grand Ouest. Emmanuel Doumalin mène des actions de médiation canine en milieu carcéral dans différents établissements, notamment le Centre Pénitentiaire pour hommes de Rennes/Vezin. Objectifs : favoriser la socialisation de détenus isolés et la reprise de confiance en soi en vue de l'après-détention.

« En 2009, le Centre Pénitentiaire pour hommes de Rennes/Vezin est le premier établissement* pour lequel nous avons initié des ateliers de médiation animale avec l'accord du directeur adjoint Patrice Bourdaret et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Nous avons décidé d'aller vers certains détenus longues peines ou fragiles psychologiquement que l'incarcération conduit à se mettre en retrait socialement. Avec les années, les liens sociaux se distendent. Ils n'éprouvent plus ni envie ni motivation pour communiquer avec les autres détenus ou avec le personnel pénitentiaire.

Renouer un lien affectif avec un être vivant

L'idée de ce programme de médiation animale est de les sortir de leur isolement grâce à la visite du chien dans leur cellule dont certains ne sortent plus. Permettre à ces détenus de renouer un lien affectif avec un être vivant en qui ils peuvent avoir entière confiance, qui leur rappelle leurs propres chiens ou les animaux qu'ils ont laissés à l'extérieur. Au fil des visites, nous les voyons s'ouvrir, se laisser aller à des contacts affectifs, à l'évocation de souvenirs. Certains sortent les albums photos, se demandent s'ils auront l'occasion de revoir cet animal qui a tant compté pour eux mais qui se fait vieux. Ils osent exprimer ce type d'inquiétudes, d'émotions. Ils se permettent une sorte de lâcher-prise grâce à l'animal.

Parfois, le contact n'est pas aisé. Il appartient alors au chien de mettre en œuvre ses aptitudes à la relation affective pour aller chercher ou susciter la caresse, mettre en confiance grâce à sa présence rassurante, son regard dépourvu de jugement. Peu de détenus ont résisté à Doug, Elsie ou Novak ! Certains chiens sont très spontanés, et peuvent se coucher directement à leurs pieds. Les séances individuelles constituent un moment d'apaisement, de diminution des tensions. C'est un moment privilégié où l'on peut parler de tout, évoquer l'extérieur, voire se projeter sur l'après-détention. Certains détenus ont évoqué l'envie d'adopter un animal à leur sortie, ce qui peut constituer un facteur essentiel de réinsertion.

© Fondation A et P Sommer

Poser des mots sur sa relation à l'animal

La venue du chien crée une source de motivation. Il donne envie de faire avec et pour lui. C'est un rendez-vous attendu dans un monde où conserver des repères se révèle finalement assez compliqué. J'utilise le chien en tant que médiateur dans une triangulation de la relation entre lui, le détenu et moi. Le chien ouvre des portes. Après, je peux intervenir. Quand la personne parvient à poser des mots sur sa relation à l'animal, il peut ensuite aller plus loin et réussir à évoquer l'environnement carcéral et le monde extérieur.

Certains détenus qui avaient déjà purgé l'essentiel de leur peine ont pu bénéficier de permissions de sortie. Ils les ont consacrées à aller s'occuper d'animaux dans des refuges SPA avec lesquels nous avions noué un partenariat. Avoir des responsabilités, se sentir investis d'une mission aident à se projeter dans une sortie définitive. Mais le chien peut aussi aider à se réhabituer au contact avec l'extérieur. Marcher un moment en dehors de l'enceinte de la prison quand on y est enfermé depuis longtemps peut susciter une sorte de vertige. Le chien apporte cette rassurance affective qui aide à la réinsertion. »

* Umanima intervient également à la Maison d'arrêt de Saint-Malo, La Maison d'arrêt de Laval et au Centre pénitentiaire pour femmes de Rennes.

« La venue du chien crée une source de motivation pour les détenus. »

© Fondation A et P Sommer

S'occuper de son chien maintient dans une forme de sociabilité

Initiative soutenue par la Fondation A et P Sommer en 2017

Cindy Gosse est éducatrice spécialisée au Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques chez les Usagers de Drogues (CAARUD) La Parenthèse à Amiens depuis trois ans. Elle s'est formée à la médiation animale et anime les séances à destination des usagers en grande précarité accompagnés de leurs animaux.

« A l'origine de l'introduction de la médiation animale au sein du CAARUD, il y a la volonté de permettre aux usagers en grande précarité de prendre soin de leurs animaux afin qu'ils puissent, à leur tour, prendre conscience qu'ils doivent prendre soin d'eux-mêmes. C'est aussi une manière de les faire adhérer par un effet miroir au projet de service de l'association via leur animal, le plus souvent un chien.

Le constat est simple : les usagers ayant des animaux ont peu ou, pas, les moyens financiers de les prendre en charge (soins, vaccination, identification…). Les soulager de cette responsabilité permet de les intégrer dans le projet du CAARUD pour mieux les accompagner dans un deuxième temps dans leurs démarches sociales. Du donnant-donnant assez efficace pour certains d'entre eux. Car on se rend compte que leur chien représente leur compagnon de vie et leur dernier lien avec la société.

Une vétérinaire partenaire du projet

Au CAARUD, les propriétaires de chiens ou d'autres animaux ont toujours été les bienvenus. Un chenil est mis à leur disposition. Quand le projet a démarré, l'association faisait appel à un prestataire extérieur pour l'accompagnement chez notre vétérinaire partenaire. Lorsque je suis arrivée dans le service, j'ai pris le train en marche d'un projet validé par la direction de l'association. Je me suis donc formée à la médiation animale. Chaque semaine, je me rends avec certains usagers chez le Dr Séverine Scherpereel, vétérinaire à Amiens, partenaire du projet car sensible à la précarité de cette population. Elle garde des créneaux pour s'occuper des animaux des usagers.

Mettre en place un suivi de la santé de leurs animaux permet aux usagers de s'inscrire dans un projet personnalisé. Nous voyons certaines personnes régulièrement, et par l'intermédiaire du chien, nous pouvons les aider à se reprendre en main voire à décrocher de la consommation de drogues. »

© Fondation A et P Sommer

À savoir

Le CAARUD La Parenthèse se situe dans le Quartier Saint Leu à Amiens, avec une antenne à Abbeville. Dans ces lieux d'accueil, les usagers de drogues peuvent venir discuter, se reposer et avoir accès à du matériel à usage unique. Les personnes concernées ne sont pas encore engagées dans une démarche de soins, ou leurs modes de consommation ou les produits qu'elles consomment les exposent à des risques majeurs (infectieux, accidentels, psychiatriques…). Accueillies par une équipe pluridisciplinaire, elles peuvent être accompagnées dans leurs démarches au fur et à mesure de leurs besoins et des différentes étapes de leurs vies. Elles peuvent, si elles le souhaitent, avoir accès à des soins et rencontrer une psychologue de l'association.

« S'occuper de la santé de leur animal permet aux usagers de mieux s'occuper de leur propre santé. »

© Fondation A et P Sommer

La présence du chien peut aider les patients à surmonter l'épreuve de la réanimation

Programme soutenu par la Fondation Hospices Civils de Lyon et par la Fondation Adrienne et Pierre Sommer.

Sous la supervision du Dr Amélie Mazaud, médecin réanimateur à Hôpital Edouard Herriot de Lyon, Guillaume Petit, interne en anesthésie-réanimation, a choisi dans le cadre de sa thèse de démontrer l'intérêt de la médiation animale pour aider les patients à surmonter l'épreuve de la réanimation. Son étude scientifique randomisée* doit mettre en lumière l'impact positif de la présence d'un chien sur l'anxiété, la dépression et la perception douloureuse des patients hospitalisés en service de soins critiques.

« Il est avéré que les patients hospitalisés dans un service de soins critiques (réanimation, soins intensifs…) sont en situation d'urgence extrême, avec un pronostic vital souvent menacé. Ce type d'expérience est brutal, traumatisant, source d'un stress très nocif. En plus de l'anxiété ressentie pendant le séjour hospitalier, de nombreux patients développent un syndrome de stress post-traumatique à l'issue de leur hospitalisation. Il est courant d'affirmer que la vie n'est plus jamais la même après un séjour en réanimation.

C'est pourquoi, intéressé par la médiation animale à travers différents reportages, nous avons imaginé un projet au sein du Service Réanimation chirurgicale et Unité de Surveillance Continue chirurgicale de l'hôpital Edouard Herriot. Nous souhaitons démontrer que la présence de chiens au sein du service peut aider les patients hospitalisés en réanimation à surmonter cet épisode traumatisant. Le projet est en cours de finalisation avant son lancement effectif.

Pour convaincre la direction du service et plus généralement de l'hôpital, nous avons conçu ce programme en collaboration avec des étudiants vétérinaires de VetAgro Sup. Faire entrer un animal dans l'enceinte d'un hôpital est déjà très compliqué, et dans un milieu aussi fermé qu'un service de réanimation chirurgicale, la complexité est démultipliée. L'école vétérinaire nous a apporté son expertise en matière animale. Nous avons organisé des séances de travail pour déterminer les modalités de surveillance des risques induits par les interactions avec les animaux, les critères de sélection des chiens, les modalités d'organisation, le contenu des séances. Des binômes étudiants-chiens interviendront à raison de séances de 20 mn.

A l'exception de patients fragiles immunodéprimés, allergiques, phobiques des chiens, ou porteurs d'équipements lourds de réanimation, 56 patients seront sélectionnés pour l'étude qui durera deux ans. L'objectif de cette étude est double : montrer que pour les patients de réanimation, des interactions avec le chien auraient un réel bénéfice à court et à plus long terme (meilleur vécu de leur hospitalisation en réanimation, et meilleure récupération après cet épisode traumatisant), mettre en valeur que des interactions entre des chiens et des patients de réanimation sélectionnés est non seulement faisable, mais aussi et surtout sans risque pour les malades ! Nous pourrons ainsi, nous l'espérons, ouvrir la voie au développement de la médiation animale au sein de l'hôpital. »

* Une étude randomisée est une étude au cours de laquelle les participants sont répartis de façon aléatoire entre un groupe témoin (neutre) et un groupe expérimental.

À savoir

Le développement de cette approche originale et innovante passe à la fois par la validation scientifique des bénéfices de la médiation animale pour les patients, et par l'apport de la preuve que les risques potentiels (infectieux, allergiques, physiques) peuvent être contrôlés en appliquant des protocoles stricts, y compris auprès de patients particulièrement fragiles.

« Faire entrer un animal dans l'enceinte d'un hôpital est déjà très compliqué, et dans un milieu aussi fermé qu'un service de réanimation chirurgicale, la complexité est démultipliée. »

© Fondation A et P Sommer

© Fondation A et P Sommer

La profession vétérinaire doit davantage s'impliquer dans les activités de médiation animale

Le Dr Claire Peyroutet-Philippe est vétérinaire. Elle a commencé à s'intéresser à la médiation animale à l'occasion de sa thèse, soutenue en 2014 . Elle a étudié l'apport des activités assistées par l'animal (AAA) dans la prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre autistique (TSA) en structures médico-sociales.

« L'autisme et les autres troubles du spectre autistique (TSA) sont des pathologies neurodéveloppementales qui nécessitent une prise en charge précoce, continue, globale et coordonnée par une équipe pluridisciplinaire. La médiation animale constitue un support de prise en charge couramment employé par les établissements médico-sociaux. Mais aucune donnée n'avait été collectée pour donner une vision objective de la situation. C'est ce à quoi je me suis attelée pour mon travail de thèse vétérinaire, intéressée par un terrain à défricher. Pour établir cet état des lieux des activités de médiation animale destinées aux enfants dans le cadre de leur prise en charge dans des structures médico-sociales en France métropolitaine, un questionnaire a été envoyé auprès de 2645 établissements. 386 ont répondu. 60,1% des structures sondées mettaient en place des activités assistées par l'animal (AAA).

Le chien, source de motivation pour l'enfant

Si le cheval arrive largement en tête des espèces impliquées dans les activités mises en place (79,7 %), le chien arrive à la deuxième place (25,9 %). Les activités sont centrées sur des temps d'interaction entre le chien et les enfants : promenade, jeux, soins prodigués au chien (brossage, caresses, distribution d'eau et de nourriture). D'autres structures font intervenir le chien dans des ateliers « motricité » dans lesquels le chien joue un rôle de motivation pour l'enfant en l'accompagnant sur le parcours moteur. Enfin, l'animal peut aussi être utilisé comme une source de motivation pour potentialiser le travail du thérapeute dans le cadre de la prise en charge stricto sensu.

Garantir le bien-être de l'enfant et de l'animal

En tant que vétérinaire, ce qui m'a frappée était la faible présence de la profession vétérinaire sur le terrain. Certains s'investissent mais ils sont trop peu nombreux. Pourtant, les vétérinaires, notamment ceux spécialisés dans le comportement, pourraient être des interlocuteurs privilégiés pour accompagner les structures médico-sociales dans le développement d'activités de médiation animale. Autre motif très important à l'investissement des vétérinaires, c'est la garantie du bien-être animal. Si la priorité est bien sûr le bien-être des enfants, assuré par les professionnels du secteur médico-social, le bien-être de l'animal doit aussi faire l'objet de toutes les attentions.

Forte de ce constat, j'ai à cœur de travailler à une plus forte implication de la profession vétérinaire dans le secteur de la médiation animale, dont l'avenir est prometteur. Il me semblerait positif que les spécialistes de l'animal qu'ils sont s'allient avec les spécialistes des troubles du spectre autistique (TSA) pour optimiser les bénéfices des activités de médiation animale dans un souci conjoint de respect du bien-être de l'enfant et de l'animal. Un signal prometteur : de plus en plus d'étudiants de médecine vétérinaire s'emparent du sujet de la médiation animale pour leur thèse de doctorat. »

À savoir

Objectifs poursuivis par les structures médico-sociales auxquels la médiation animale peut contribuer :

Bien-être et valorisation de soi
Source de loisir, de plaisir, d'apaisement, de stimuli agréables pour l'enfant. Développement de la confiance, de l'assurance.

Socialisation
Adaptation à un nouvel environnement. Rencontre de nouvelles personnes. Recherche de la relation. Evolution au sein d'un groupe : attention à l'égard des autres enfants.

Motricité
Développement psychomoteur : schéma corporel, conscience du corps, représentation du corps, posture, latéralité. Développement moteur : amélioration du tonus, travail de l'équilibre, de la coordination, de la dissociation segmentaire.

Educatif
Gestion des craintes et en particulier, travail sur la peur de l'animal. Apprentissage de la notion de danger. Apprentissage des besoins et des soins primaires. Travail de l'autonomie, responsabilisation. Travail sur le repérage spatio-temporel. Transition vers un apprentissage professionnel.

Sensoriel
Eveil des sens. Découverte de nouvelles sensations (odeur, toucher...)

Communication
Moteur de communication : travail sur le décodage et l'expression des émotions, des sensations... Support de communication pour d'autres temps de prise en charge.

© Fondation A et P Sommer
© Fondation A et P Sommer

Lol, chien d'assistance judiciaire pour aider les victimes a s'exprimer

Florian Auffret est chargé de mission recherche et développement au sein de Handi'Chiens, association de chiens d'assistance. Également éducateur canin, c'est à lui qu'a été confié l'éducation de Lol, premier chien d'assistance judiciaire dont la mission est l'accompagnement des victimes. Une démarche inédite en France inspirée d'initiatives nées Outre-Atlantique.

Le 14 mars 2019, Lol, premier chien d'assistance judiciaire en France, a officiellement commencé sa « carrière ». Il a fallu près de trois ans et la ténacité de nombreux partenaires pour que ce projet inédit voit le jour. Désormais, Lol, labrador âgé de deux ans, intervient dans le cadre d'auditions de victimes (mineures ou adultes) suite à des cas de viol, d'agression sexuelle, de violences habituelles sur conjoint ou concubin, ou de tentative d'homicide.

Un chien qui aide les victimes à verbaliser

« Le projet a démarré grâce aux efforts conjoints de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, de Frédéric Almendros, procureur de la République de Cahors, et du Centre national d'instruction cynophile de la Gendarmerie de Gramat. Je suis entré dans la boucle quand l'association Handi'Chiens a été sollicitée pour sélectionner et éduquer le futur chien d'assistance judiciaire. Il fallait un chien calme, d'une grande patience, avec des aptitudes à l'écoute exemplaires. Lol remplissait toutes ces conditions.

Tous les chiens d'assistance sont sélectionnés sur leurs capacités à intégrer un grand nombre de commandes. Lol est en plus doté d'une grande capacité à l'empathie. Il vient tout de suite se coucher à vos pieds, il met les personnes en confiance. Ces qualités sont essentielles parce qu'il s'agit de victimes, notamment des enfants, qui éprouvent beaucoup de difficultés à évoquer les actes qu'elles ont subis, ou à les verbaliser pour les révéler aux enquêteurs.

La mascotte des pompiers

Après sa formation qui a duré dix-huit mois, et avant sa remise, la question s'est posée de savoir qui s'occuperait de Lol en dehors de ses missions. Qui l'accompagnerait aux auditions ? Après divers atermoiements, le choix s'est porté sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Lot (SDIS 46). J'ai formé 6 référents parmi les pompiers du Lot pour accueillir Lol, l'emmener aux auditions et continuer sa formation. Ce chien a reçu une éducation spécifique que ses référents doivent être en mesure de faire perdurer. Lol s'est très bien intégré à son nouvel environnement, et en quelques mois s'est imposé comme la mascotte de la caserne.

© Fondation A et P Sommer

L'association lotoise d'aide aux victimes (ALAVI) du réseau France victimes est aussi partenaire du projet. J'ai formé 2 membres de l'association pour s'occuper de Lol pendant l'audition d'une victime.

Lol au centre de toutes les attentions

La douceur et le contact bienveillant de Lol ont déjà fait leurs preuves. Il apporte une présence rassurante dans un environnement sensible, voire traumatisant. Lol est capable de prendre des initiatives face à des personnes qui pourraient se mettre à pleurer ou à avoir tout type de réaction perturbante. C'est pourquoi Lol fait l'objet d'une grande attention, pour que cette charge émotionnelle ne soit pas trop lourde à porter pour lui. Son bien-être est une des conditions de la réussite du projet. »

À savoir

En 2003, aux États-Unis, la procureure Ellen O'Neill et la vétérinaire Celeste Walsen créent la Courthouse Dogs Foundation ("chiens du tribunal"). Elles initient l'accompagnement par un chien de soutien des victimes mineures lors des auditions dans le cadre d'une procédure judiciaire. Aujourd'hui, on compte environ 300 « courthouse dogs » aux Etats-Unis et au Canada. Ils sont même présents au sein du FBI.

En vingt-cinq ans, l'utilisation de ces chiens spécialement formés pour soutenir les personnes confrontées à la dureté du système judiciaire est passée d'un statut expérimental et intuitif à une reconnaissance officielle.
Aux Etats-Unis, 9 états ont édicté des lois pour encadrer et officialiser ce type de chien d'assistance.

Très tôt intéressée par ces actions, la Fondation Adrienne et Pierre Sommer s'est rapproché de la Courthouse Dogs Foundation. La Fondation a financé la participation d'une délégation française à son congrès à Seattle en octobre 2018, la traduction française de son guide des bonnes pratiques, et la formation de Lol.

Une rencontre décisive

Frédéric Almendros, le procureur de Cahors, raconte.
« Une fillette de 7 ans dont l'audition avait dû être annulée car elle refusait de descendre du véhicule de ses parents a finalement pu être entendue pendant 37 minutes grâce à la présence de Lol qu'elle n'a cessé de caresser. Elle s'est même couchée de tout son long sur lui lorsque l'enquêteur a dû s'absenter momentanément de la pièce. »

© Fondation A et P Sommer

© Fondation A et P Sommer

3

COMMENT SE FORMER EN TANT QUE PROFESSIONNEL ?

COMMENT METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE MÉDIATION ANIMALE AVEC LE CHIEN ?

De très nombreuses formations à la médiation animale existent de durée et qualité variables.

Questions impératives à se poser avant de choisir une formation en médiation animale :

- Pourquoi me lancer dans une formation ?
- Mes connaissances en matière de médiation animale ?
- Mes attentes : apport théorique ou pratique ?
- Comment cette formation s'inscrira-t-elle dans ma pratique professionnelle ?
- Contenu du programme ?
  Ethologie, bien-être animal, mises en situation sur le terrain ?
- Séances pratiques avec son propre animal ?
- Le formateur : parcours, expérience de médiation animale, légitimité ?
- Quelle durée ? Quel coût ?
- Quel accompagnement dans l'élaboration de mon futur projet de médiation animale ?
- Témoignages d'anciens participants à la formation.
  Combien ont réalisé un projet ?

A NOTER

La médiation canine comme reconversion professionnelle, une bonne idée ?

Certaines personnes aimant les animaux et cherchant à se reconvertir professionnellement sont tentées par la médiation animale. La démarche est fort louable, mais il ne faut jamais oublier qu'au-delà d'une bonne connaissance de l'animal, il faut aussi être familiarisé avec le type de bénéficiaires auxquels la médiation animale va s'adresser. Car quand on est en en contact avec des personnes fragilisées avec des besoins spécifiques, il est indispensable de les connaître et de savoir les aborder. Se former à l'aide à la personne semble donc un indispensable préalable.

© Fondation A et P Sommer

Pour les travailleurs sociaux, la médiation canine dans un cursus de formation

Cette formation a été créée avec le soutien de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer

Questions à Claire Beaudenon, en charge de la coordination de la formation « Praticien en médiation canine » du Centre Régional de Formation des Métiers du Social (CRFMS) Erasme à Toulouse.

Pourquoi avoir créé cette formation ?

Au vu du développement de la pratique ces dernières années, il est apparu important de professionnaliser la médiation canine et de proposer une formation en partenariat avec l'Unifaf Occitanie*. Elle peut être envisagée comme un complément pour des professionnels qui exercent déjà dans leurs établissements ou une aide pour construire un projet d'action en médiation canine. Une demande d'enregistrement de cette certification est en cours auprès de France Compétences.

Que recouvre le terme « praticien en médiation canine » ?

Il s'agit d'un professionnel qui mobilise la relation humain - animal aux bénéfices de personnes. Il intervient avec un ou des chiens éduqués pour accompagner des personnes dans le cadre de dispositifs à visées pédagogique, éducative, thérapeutique et sociale.
Il se réfère à la Charte de la médiation animale de la Fondation A et P Sommer et aux principes édictés par les législations nationales, européennes et internationales sur le respect des droits fondamentaux des personnes et des animaux.

En quoi consiste le cursus ?

Nous dispensons une formation de 210 heures, dont 140 h de formation théorique (40 h ont lieu à distance) et 70 h de formation pratique. La formation pratique a lieu en ferme pédagogique. Les temps de formations sont répartis sur 10 mois à raison de 2 ou 3 jours par mois.

Quels sont les objectifs ?

Construire des projets d'action en médiation canine ; Conduire un chien éduqué et socialisé dans le respect d'un cadre éthique ; Adapter son intervention en prenant en compte le public, le dispositif et le cadre d'intervention ; Faire vivre et évoluer son activité, sa pratique de médiation.

A qui s'adresse cette formation ?

Des professionnels diplômés de l'accompagnement éducatif ou pédagogique, du soin, de l'animation ou de l'action sociale, auprès d'enfants, de personnes en situation de handicap, de personnes âgées.
Une promotion comprend une quinzaine de participants maximum. Deux groupes sont déjà constitués et en formation. Le troisième est en cours de recrutement.

Qui sont les intervenants ?

La formation a été élaborée avec des acteurs engagés dans le champ de la médiation animale. Certains intervenants comme le Dr Didier Vernay sont à l'origine du D.U RAMA de l'Université Clermont Auvergne. Des partenariats nationaux et internationaux ont été noués avec notamment l'association GRAMMA et le Centre Humanimal à Chicoutimi, Québec.

Fin du cursus ?

A l'issue de la formation, il y a une évaluation des compétences acquises et la production d'un écrit qui retrace l'activité en médiation canine, actuelle ou future.

* Unifaf est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale.

http://www.erasme.fr/formations/formations-continues/praticien-en-mediation-canine

© Fondation A et P Sommer

Se poser les bonne questions pour construire un programme : comment le réaliser ? Comment le financer ?

Un projet de médiation animale quel que soit le lieu de mise en place ne s'improvise pas. Le délai de préparation peut s'échelonner entre 18 mois et 2 ans. Il faut impérativement être patient. Il peut être initié par des membres du personnel ou de la direction qui devra toujours être impliquée, avec consultation d'une équipe d'hygiène hospitalière et éventuellement en association avec un vétérinaire.

Certaines étapes-clés doivent être minutieusement préparées pour rendre le projet le plus crédible aux yeux de la direction de l'établissement et assurer sa pérennité.

- **1e étape – Démarrage**

Définition des grands objectifs d'apprentissage, d'évolution et d'objectifs opérationnels.
Grandes lignes des modalités de mise en œuvre.

- **2e étape – Présentation**

Présentation du projet aux instances hiérarchiques.
Concertation avec les résidents, le personnel, les familles.

- **3e étape – Mise en conformité avec la législation**

Hygiène (suivi vétérinaire régulier) et sécurité sanitaire.
Définir les sites auxquels le chien aura accès et identifier les zones interdites.

- **4e étape - Bouclage du dossier administratif et financier et du plan de financement**

Budget prévisionnel d'entretien du ou des chiens (nourriture, matériel, frais vétérinaires, assurances...).
Financement de la formation (un ou plusieurs intervenants).

- **5e étape - Accord administratifs et mise en œuvre du programme**
- **6e étape - Suivi du programme et évaluation**

Recueil des avis et critiques des différents intervenants et publics bénéficiaires.

Évaluation du programme selon calendrier et ajustements éventuels.

© Fondation A et P Sommer

© Fondation A et P Sommer

À savoir

Quatre éléments sont à surveiller en priorité :
- La concertation avec les résidents, le personnel, les familles, la direction
- La mise en conformité avec la législation sur le plan de l'hygiène et de la sécurité sanitaire (indispensables auprès de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé)
- La viabilité financière du projet.
- Les conditions de sa pérennité

© Fondation A et P Sommer

4

LE CHIEN : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Quelques notions d'éthologie

Dans la peau d'un chien

Le chien vit dans un monde où tous ses sens sont régulièrement mis en éveil. Certains, comme l'odorat ou l'ouïe, sont d'ailleurs plus développés chez lui que chez l'être humain.

L'odorat

Extrêmement développé, l'odorat est le sens numéro un du chien. Pour lui, le monde est fait d'odeurs et de parfums auxquels son maître n'a pas accès. Son odorat est cent mille fois supérieur à celui de l'homme. En effet, son nez contient 200 millions de cellules olfactives contre 5 millions pour le nez humain. Un chien peut ainsi reconnaître une odeur de vinaigre dilué un million de fois, soit environ une goutte de vinaigre dans 50 litres d'eau. Le chien utilise les odeurs pour se repérer dans l'espace et pour communiquer avec ses congénères. Ce nez hors pair lui permet d'apprendre à détecter des odeurs de personnes (chiens de recherches en décombres, chien d'avalanche...) ou des objets (drogues, explosifs, armes...). Il est même capable de détecter l'odeur d'une tumeur cancéreuse. Cette piste actuellement explorée par un programme de recherche français innovant permet d'envisager de nouvelles perspectives en matière de dépistage précoce du cancer du sein.

Le goût

Le goût est lié aux papilles gustatives présentes dans les muqueuses de la langue, du palais et du pharynx du chien. Ce sens est douze fois moins développé chez le chien que chez l'homme. Le chien n'est donc pas spécialement un gourmet. Il peut très bien se contenter de manger tous les jours le même repas. Il est même conseillé de ne pas changer ses habitudes alimentaires pour qu'il ne soit pas malade.

L'ouïe

Le chien a une ouïe deux fois plus fine que celle de l'homme. Il perçoit des fréquences soniques jusqu'à 2,5 fois supérieure à celles perçues par l'homme et même des ultra-sons, d'où l'utilisation d'un sifflet à ultra-sons pour l'apprentissage du rappel. Le chien peut comprendre certains mots prononcés par son maître mais c'est finalement le ton de la voix et la gestuelle l'accompagnant qui prime. Inutile donc quand vous le punissez de lui faire de longs discours. Un « vilain chien ! » ou des ordres comme « assis », « couché », « pas bouger » prononcés d'un ton ferme et assuré seront plus efficaces.

La vision

De jour, le chien perçoit très bien les mouvements à distance mais moins bien les objets fixes. C'est pour cela qu'il est très sensible aux mouvements brusques. Il est peu réceptif aux couleurs et aux formes. Par ailleurs, il a une vision nocturne supérieure à celle de l'homme.

Le toucher

Le chien résiste bien au froid mais il est sensible à la chaleur. Pour réguler sa température, son poil se hérisse et sa respiration s'accélère pour augmenter l'évaporation de l'eau par la langue. La langue pendante, c'est sa manière de transpirer. Le toucher se concentre à la base des poils. Certains, comme les vibrisses, les longs poils qui se trouvent sur le museau, les sourcils et le menton, sont plus sensibles que d'autres.

© Fondation A et P Sommer

Décrypter les émotions et les comportements du chien

Les émotions sont des réactions sans contrôle mental déclenchées par un événement ou une situation. Comme l'être humain, le chien est capable de ressentir de la joie, du plaisir, de la peur ou de la tristesse. Ces émotions se traduisent par des expressions corporelles : postures, mouvements de la queue, de la tête, hérissement des poils... Certaines émotions sont faciles à reconnaître. Quand le chien se retrouve face à des personnes connues, il vient faire la fête en jappant : il est joyeux. Eponge affective, il ressent aussi quand une personne est malade ou soucieuse. Les « mouvements émotionnels involontaires » sont des signaux visuels émis en situation de forte émotion. Il s'agit de la dilatation des pupilles, du redressement des poils sur le dos, des bâillements et des tremblements musculaires. Ce sont des réactions émises de manière automatique. Il est important d'apprendre à décrypter les expressions corporelles de son chien. Chaque posture, mimique ou vocalise sont la traduction d'une émotion particulière. Une queue qui remue n'exprime pas forcément la joie mais parfois une vigilance accrue.

1 - L'invitation au jeu
Le chien étire ses pattes avant.
Les oreilles sont dressées.
La gueule est ouverte laissant souvent apparaître la langue.
Les pupilles sont dilatées.
L'arrière train est haut.
Il bat de la queue.

Le chien s'aplatit sur ses pattes avant, en gardant haut l'arrière train et la queue (souvent battante). Il semble excité et aboie facilement. Il veut jouer.

2 - La vigilance
Le chien est debout de toute sa hauteur.
Son poil n'est pas hérissé.
Ses oreilles sont tournées vers vous.
Il regarde dans votre direction, sans vous fixer.
Sa gueule est fermée.
La queue à l'horizontale.
Le poids du corps est légèrement sur les antérieurs, vers l'avant.

Le chien est en éveil, curieux, en attente de ce qui va se passer.

3 - La neutralité
Le chien est debout de toute sa hauteur.
Son poil n'est pas hérissé.
Ses oreilles sont dressées.
Sa gueule est entrouverte.
La queue est basse et décontractée.
Le poids du corps réparti sur les quatre pattes.

Le chien est décontracté, satisfait, détendu.

© Fondation A et P Sommer

Les bases de l'éducation canine

Le chien est un animal social. Pour être heureux et équilibré, il doit évoluer dans un milieu parfaitement hiérarchisé. Pour vivre en harmonie et pouvoir l'emmener partout, il est donc nécessaire de lui inculquer certaines règles indispensables dès son plus jeune âge.

L'apprentissage de la laisse

En ville, un chien doit savoir marcher en laisse, c'est ce qui garantit sa sécurité et votre bien-être. Les promenades et les sorties quotidiennes seront ainsi un plaisir et non une corvée. En préalable, le chien doit être habitué très tôt au port du collier et de la laisse. On lui mettra, à la maison ou dans le jardin, une laisse très légère quelques heures dans la journée. Lorsqu'il est immobile, il suffit de prendre la laisse, de se placer devant lui en position accroupie en l'appelant gentiment tout en reculant. Caresses et flatteries sont bien sûr obligatoires en fin d'exercice. Les leçons doivent toujours être courtes. Il convient de les répéter fréquemment, en veillant à ce que le chien soit au départ détendu. La marche au pied en ligne droite sur 100 ou 150 mètres est peu utile. Le chien se désintéresse vite de l'exercice. Au contraire, il est préférable de varier les allures et les directions. Le chien doit apprendre à marcher à la hauteur de son maître, à droite ou à gauche. Il est à ses côtés et marche à son allure, en épousant ses changements de direction et de rythme. Au bout d'un certain temps d'apprentissage, quand le chien est bien attentif et heureux de marcher aux côtés de son maître, on peut progressivement essayer d'abandonner la laisse. Il faudra continuer à maintenir un niveau de concentration élevé pour que le chien s'habitue à cette nouvelle étape.

« Assis, debout, couché ! »

Dans l'idéal, tout chiot de six mois devrait avoir assimilé ces trois ordres. Il n'est d'ailleurs envisageable de demander à un chien des exercices plus complexes que lorsqu'il maîtrise ces gestes élémentaires.

Il convient d'apprendre toujours les trois exercices en même temps, sous forme de petites leçons de quelques minutes répétées fréquemment durant la journée. Deux minutes de « debout » suivies de deux minutes de « couché » suffisent pour que le chien ne sature pas. Les indications doivent toujours être données en joignant le geste à la parole. Toutes les positions doivent impérativement être tenues dix secondes lors de l'apprentissage. C'est toujours le maître qui garde l'initiative d'arrêter l'exercice.

Ces exercices s'apprennent d'abord dans un environnement neutre, bien identifiable par le chien, à la maison ou dans le jardin. Par la suite, il est impératif de les lui faire exécuter dans des situations variées avec des sollicitations et des stimulations diverses, dans la rue ou en compagnie d'autres chiens par exemple.

© Fondation A et P Sommer

« Pas bouger »

Cette position s'apprend seulement quand les autres positions sont assimilées. Elle sera très utile, notamment en cas d'urgence ou de danger (au milieu d'autres chiens, au bord d'une route, en ville...). On débute en position « assis » ou « couché ». On s'éloigne du chien de 1, 50 mètre maximum en prononçant d'une voix sèche : « reste, pas bouger ». Il convient d'éviter de prononcer le nom du chien. Il est préférable de se déplacer de droite à gauche quand on réalise cet exercice. Quand on revient vers lui, on peut le caresser. Enfin, il est conseillé d'enchaîner avec un autre exercice ou une marche au pied.

Le rappel

Lui enseigner le retour au pied à la demande, quel que soit le lieu, est réalisable après un apprentissage sérieux. Une fois cette règle inculquée, le chien vivra en liberté aux côtés de son maître en toute tranquillité et sécurité. Lorsque cette consigne est bien assimilée, il est indispensable de tester le chien dans des endroits plus vastes dans lesquels il sera amené à rencontrer d'autres chiens ou d'autres personnes.

RESPECT DE L'ANIMAL ET MÉDIATION SONT COMPATIBLES !

Alain LAMBERT

Educateur canin depuis 1982, Alain Lambert a choisi très tôt de développer l'éducation canine partout où les chiens étaient autorisés, notamment en milieu urbain. Il a initié le concept de « chien citoyen » devenu « chien du citoyen ». C'est-à-dire un chien parfaitement intégré dans la vie de la cité grâce à des maîtres respectueux d'autrui notamment dans la propreté de leurs animaux.

Depuis près de vingt-cinq ans, il propose des modules d'initiation à l'éducation canine aux enfants des écoles et des centres de loisirs à Paris et en région parisienne. Par ailleurs, pour un public familial, il anime aussi les ateliers « Dans la peau d'un chien » proposés par le Parc de la Villette à Paris.

Depuis 2004, il organise des ateliers de médiation canine dans des établissements qui accueillent des personnes en difficulté (IME, IMP, Accueil de jour).

« Pour éduquer un chien, il ne faut pas crier, il faut être patient, il ne faut pas s'énerver, il faut respecter des règles de conduite cohérentes ... des qualités qui seront utiles avec ou sans chien pour vivre en société.

En créant différentes prestations d'éducation, de prévention et de médiation canine en direction de tous les publics, je cherche à démontrer que le chien, premier animal domestiqué, favorise les rapports sociaux entre les humains à condition qu'il soit bien éduqué. »

© Fondation A et P Sommer

© Fondation A et P Sommer

Guy Courtois

Président de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer

Durant des millénaires, nous avons assigné à notre plus ancien compagnon domestique la protection et la conduite de troupeaux. La proportion de chiens aujourd'hui vouée à ce type de tâches est devenue très minoritaire. Actuellement, sa fonction clé au quotidien est d'être un animal de compagnie. Par exemple pour une personne seule il représente l'unique contact avec le monde vivant.

Certains chiens prennent dorénavant la relève de leurs ancêtres spécialisés. L'éducation a pris la place du dressage et la servitude s'est muée en partenariat. Leurs qualités d'exception – dynamisme, sensibilité, capacités cognitives – sont mises en œuvre dans un cadre thérapeutique, social ou éducatif précis.

Depuis une quinzaine d'années, la médiation animale s'est imposée dans des univers très variés. Ainsi de plus en plus de chiens franchissent le seuil des établissements médico-sociaux, des prisons, des hôpitaux, des écoles... Depuis peu, grâce au soutien de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, Lol, chien d'assistance judiciaire a même accès au Palais de Justice pour accompagner des victimes dans le cadre de procédures pénales.

Acteur historique et incontournable dans le domaine de la médiation animale, la Fondation multiplie les actions, fait avancer la recherche et ouvre de nouveaux champs d'intervention.

Ce guide consacré au Chien est un recueil de pratiques ou d'initiatives menées dans un cadre structuré qui ont reçu le soutien financier de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer. Il met en lumière la diversité des situations et des profils des intervenants. Puisse-t-il susciter de belles vocations et d'ambitieux projets à destination de personnes fragiles ou en difficultés !

RESSOURCES

- **Alain Lambert, Le chien du citoyen**
  www.chiencitoyen.com
- **Handi'Chiens**
  www.handichiens.org
- **William Lambiotte**
  w.lambiotte@ch-pinel.fr
- **Anne Grisel**
  monanimalmadit.grisel.biz
- **CAARUD La Parenthèse**
  www.assoc-lemail.net

THÈSES & MÉMOIRES

Etat des lieux et caractérisation des activités assistées par l'animal proposées en France aux enfants présentant des troubles du spectre autistique.
Claire Peyroutet-Philippe. Académie vétérinaire de France, 2016.
https://documentation.fondation-apsommer.org/

Média canin en ergothérapie : Agir sur la qualité de vie de personnes avec démence de type Alzheimer vivant en institution. Anna Laheurte, Mémoire de fin d'études en Ergothérapie,
Lauréate Prix Marie-Claude Lebret 2018
https://documentation.fondation-apsommer.org

La thérapie assistée par le chien : de la recherche à la pratique orthophonique auprès des enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique. Pauline Léon, Mémoire de fin d'études en Orthophonie,
Lauréate du Prix Marie-Claude Lebret 2018
https://documentation.fondation-apsommer.org

La médiation canine une invitation à la communication.
Marolyne Duret, Mémoire de fin d'études Educateur spécialisé,
Lauréate du Prix Marie-Claude Lebret 2015
https://documentation.fondation-apsommer.org

POSTER

Animal-assisted interventions for children with autism spectrum disorders : A survey of French facilities. Claire Philippe-Peyroutet, Marine Grandgeorge.
15th IAHAIO Conference- Science Meets Practice: Creating Healthy Environments for People and Animal. Avril 2019.
https://documentation.fondation-apsommer.org/

© Fondation A et P Sommer

DOCUMENTATION

Le chien médiateur dans l'accompagnement des enfants dans le cadre des procédures judiciaires. Guide des bonnes pratiques. Courthouse Dogs Foundation en collaboration avec Western Regional Children's Advocacy Center, 2015.
Traduction Fondation Adrienne et Pierre Sommer 2018.
https://documentation.fondation-apsommer.org/courthouse-dogs-guide/

Charte de la médiation animale pratiquée par les établissements bénéficiant d'une aide de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer
https://fondation-apsommer.org/wp-content/uploads/2018/01/Fondation-Adrienne-et-Pierre-SOMMER-Charte-de-la-m%C3%A9diation-animale.pdf

FORMATIONS, QUELQUES ACTEURS

- **CANIDEA**
  https://www.canidea.fr/
- **Centre Régional de formation aux métiers du social (ERASME)**
  Contact : Florence Fondeville, ffondeville@erasme.fr
- **Diplôme universitaire (D.U) relation d'aide par la médiation animale (RAMA)**
  UFR de médecine et des professions paramédicales (Université Clermont Auvergne)
  medecine.uca.fr
  Contact : umfcs.medpha@uca.fr
- **GRAMMA**
  https://www.gramma.org/
  contact@gramma.org
- **Institut Umanima**
  http://zootherapie.asso.fr/
  contact@zootherapie.asso.fr
- **Résilienfance**
  https://www.resilienfance.org/
  association@resilienfance.org

LECTURES

- *Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier* de Jérôme Michalon. Éditions Presses des Mines, 2014
- *L'animal à l'âme* de Sandrine Willems, Éditions du Seuil, 2011
- *Les chiens expliqués à leurs maîtres. Essai de sociologie canine* de Christophe Blanchard, Éditions La Découverte, 2014
- *Ces animaux qui nous apprennent à vivre : les plus belles histoires de cœur* de Claire Aubé et Cécile Sylvestre. Éditions Leduc, 2017
- *Le chien, Histoire d'un objet de compagnie* de Victoria Vanneau. Éditions Autrement, 2014

© Fondation A et P Sommer

NOTES

© photos p. 2 Studio Harcourt / p.6 Fondation de France / p.11 Marielle Gros / p.12 David Renaud / p.17 Danièle Berthelot / p.23 Emmanuel Doumalin / p.25 Adalea / p.31 François Gomez / p.32 Christian Scheibling, Fondation A. et P. Sommer / p.37 William Lambiotte / p.38 William Beaucardet / p.44 Eric Trivelin / p.48-49 Éric Corbel / p.52 Adalea

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer *vous accompagne*

- **Appel à projets :**

  Chaque année la Fondation met en œuvre, s'associe ou soutient plus d'une soixantaine de programmes de médiation animale dans un cadre social, éducatif et thérapeutique obéissant à un cahier des charges rigoureux.

- **Soutien à la recherche :**

  Thèses de doctorats et prix annuel pour des mémoires de fins d'études de travailleurs sociaux sur la médiation animale.

- **Actions pédagogiques :**

  Sensibiliser et responsabiliser les enfants vis-à-vis des animaux familiers et domestiques à travers des supports ludiques et ateliers dédiés.

- **Information :**

  Espace documentaire en ligne, réseaux sociaux, cahiers pratiques, vidéos, colloques gratuits.

Avec l'animal vers la vie

FONDATION
A et P SOMMER
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Avec l'animal, vers la vie

Créée en 1971 la Fondation Adrienne et Pierre Sommer est aujourd'hui la seule organisation à but non lucratif, privée et indépendante à soutenir le développement de la médiation animale, pratique fondée sur les interactions humain – animal.

L'espace documentaire et le site de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer proposent des références de livres, d'articles, d'émissions radio et télévision très nombreuses dans les domaines les plus divers de la relation humain-animal, éthologie, ethnographie,psychologie...

www.fondation-apsommer.org
contact@apsommer.org

Rédaction : Claudine Colozzi / Conception et réalisation graphique : Christian Scheibling / Impression IMS PANTIN / © Fondation A et P Sommer 2019